

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 52 (2002)

**Heft:** 2: Hexen, Herren und Richter = Les sorcières, les seigneurs et les juges

**Buchbesprechung:** Sports en formes. Acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation [sous la dir. d. Christophe Jaccoud et al.]

**Autor:** Scheurer, Hugues

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

quantifier les traces et les indices sur la scène du crime, surveiller les réfugiés et les «révolutionnaires». Pourquoi ne pas dire que la majorité des experts que Reiss forme à Lausanne proviennent d'Etats autoritaires (Russie tsariste; Roumanie, etc.) qui traquent leurs opposants? Mathyer est hagiographe: il décrit la «biographie exemplaire» de Reiss sans démontrer que sa rapide ascension sociale signale le triomphe politique de la criminologie avant 1914. Trouve-t-on des traces de l'activité du criminologue Reiss dans les procès criminels de son époque? Est-il contesté par d'autres experts du crime? On ignore tout des idées de Reiss sur la causalité du crime alors fortement débattue: est-il lombrosien (*criminel né*)? Suit-il Lacassagne (*milieu*)? Offre-t-il une synthèse de ces deux doctrines? En ce qui concerne le passage à l'acte, suit-il un chemin plus original en valorisant, à l'instar de Locard, les traces matérielles du crime plutôt que le comportement de l'*homo criminalis*? Mathyer ne nous dit pas pourquoi et ni comment le criminologue positiviste révolutionne certainement la police scientifique de son temps. Une police scientifique bientôt dominante, autant sur la scène du crime de droit commun, que sur le théâtre de l'activisme politique, des guerres et des accidents individuels ou de masse. Le chapitre consacré au «moment serbe» de Reiss ne repose que sur des sources favorables au policier scientifique, qui aura droit à des obsèques nationales de héros de la Nation à Belgrade. Finalement, Mathyer peut-il véritablement écrire l'histoire critique (pour ne pas dire «objective» puisque l'objectivité historique est un idéal) d'une institution de police scientifique dont il a été le directeur? Il reviendrait plutôt à des chercheurs indépendants, attachés à l'éthique de l'historien, de mener de telles enquêtes en accédant aux archives de la police scientifique. Ceci est un enjeu capital dans le champ toujours plus large de l'histoire du crime et des institutions pénales pour le XX<sup>e</sup> siècle. Policier de formation oubliant que des sources dépourvues de questionnaire initial ne font pas l'histoire, l'auteur s'enferme dans leur logique institutionnelle et positiviste. Ignorant l'historiographie actuelle sur le sujet, il célèbre, un peu comme l'historiographe du roi de l'Ancien régime, l'histoire édifiante de son héros à travers celle des «progrès» de la criminalistique née avec le XX<sup>e</sup> siècle. Bref, après cette monographie qui a le mérite de cerner l'œuvre de Reiss, Jacques Mathyer donne l'envie de retourner sur les traces du pionnier de la police scientifique pour le mettre à l'épreuve d'une enquête historique le replaçant dans le contexte théorique et pratique de la criminologie triomphante avant 1914.

Michel Porret, Genève

**Sports en formes. Acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation.** Sous la direction de Christophe Jaccoud et Thomas Buset, Lausanne, Antipodes, 2001, 262 p.

Grâce au centre international d'étude du sport (CIES) et de l'institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, deux colloques sur l'histoire du sport ont été organisés, l'un en 1998 et l'autre en 2000. Dans les deux cas, les éditions Antipodes ont recueilli les différentes contributions. Le premier ouvrage s'intitule *Sports en Suisse. Traditions, transitions et transformations*. Le second, objet de ce compte-rendu, a pour titre *Sports en formes. Acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*. Le thème de l'institutionnalisation a un double sens. D'un côté, le sport crée des règles, il s'organise en fédérations. De l'autre, il est instrumentalisé par différentes puissances sociales désireuses d'imprimer à l'ordre sportif leurs propres logiques économiques, politiques ou médiatiques. Ce livre se compose de onze contributions réparties en trois parties.

La première, qui comprend quatre articles, s'attache à établir les liens qui se nouent entre le sport et l'Etat. M. Marcacci montre comment le sport, considéré au début du XX<sup>e</sup> siècle comme antipatriotique et nuisible à l'esprit communautaire et au sens du devoir, est devenu, durant l'entre-deux-guerres, un instrument au service de la défense nationale. Le dépouillement des manuels fédéraux de gymnastique entrepris par J.-C. Bussard révèle la vision et la conception d'une éducation officielle entre 1876 et 1999. On y découvre, entre autres, la lente émergence du sport dans l'éducation physique. Par son étude bien documentée sur la représentation du sport dans les films militaires suisses durant les années 39-45, G. Haver relève que le cinéma de l'armée, à défaut de pouvoir montrer un puissant arsenal, met l'accent sur la force morale et physique du soldat. Les films insistent sur la parfaite adaptation du soldat-skieur aux Alpes, lieu stratégique de la dissuasion. L. Eichenberger livre une belle étude basée sur une remarquable analyse des sources permettant de briser une vérité admise; à savoir que la loi de 1874 sur la gymnastique obligatoire repose sur des considérations militaires uniquement. Il montre l'importance des buts pédagogiques, sanitaires et économiques que poursuivent les autorités fédérales et cantonales par le biais de l'éducation physique.

La deuxième partie, composée de trois articles, s'attache à montrer l'appropriation du sport par des acteurs sociaux. P.-A. Hug s'intéresse à l'établissement du mouvement olympique à Lausanne entre 1906 et 1927. Par son étude sur les débuts du hockey sur glace, Th. Busset montre que le hockey s'est introduit en Suisse grâce au tourisme et aux internats. Dans le cadre de ces derniers, des rencontres régulières se créent et des matchs internationaux ont lieu favorisant ainsi l'homogénéisation des règles. Après avoir examiné l'évolution de la pratique du football féminin en Angleterre, B. Kocher s'intéresse au cas suisse en posant une double interrogation: comment les femmes se sont-elles introduites dans le monde du football, quelles furent les réactions de l'association suisse de football et dans quelles régions est pratiqué le football féminin?

Dans la troisième partie, l'accent est mis sur l'apparition de nouvelles disciplines sportives. M. Lamprecht et H.-P. Stamm se penchent sur l'institutionnalisation des nouveaux sports ou plus exactement de ce qu'ils appellent les *trend sports*. Les auteurs démontrent brillamment que derrière une façade d'opposition au monde sportif établi, d'invocation de liberté et d'individualisme, ces nouvelles pratiques sportives connaissent des processus d'institutionnalisation comparables à ceux qu'ont connus par le passé les sports traditionnels. Ils soulignent également les liens économiques étroits qui se nouent avec les *trend sports*. L'accent mis sur la spécificité économique des *trend sports* m'apparaît un peu exagéré. Le Tour de France, par exemple, est également une compétition créée par des industriels et le sport en lui-même est un produit de la Révolution industrielle et incarne les valeurs du libéralisme économique. En cela également, il me semble que les *trend sports* suivent les mêmes voies que les sports traditionnels. Ch. Jaccoud et D. Malatesta examinent les réponses des autorités de Lausanne et de Bienne au développement de la pratique du roller dans les rues. Si les rollers entendent conserver une entière liberté, une institutionnalisation se met en place pour obtenir l'autorisation de manifestations sur la voie publique ou la création d'infrastructures. A.-M. Waser s'interroge sur les conditions sociales qui ont permis l'émergence des nouveaux sports ou la transformation d'anciens sports (roller in-line, tennis et course à pied). Son article cherche à interpréter les changements observés dans ces trois

pratiques. Quant à M. Bouhaouala, il met en évidence le rôle des logiques d'action des entrepreneurs du tourisme sportif dans le Vercors.

A n'en pas douter, le thème de l'institutionnalisation offre un intéressant terrain d'études aux historiens et sociologues. Les onze participants livrent une belle performance et démontrent ainsi que l'histoire du sport n'est décidément pas un genre mineur de l'histoire.

*Hugues Scheurer, Neuchâtel*

Roland Kuonen: **Gott in Leuk. Von der Wiege bis ins Grab – Die Kirchlichen Übergangsrituale im 20. Jahrhundert** (Religion – Politik – Gesellschaft in der Schweiz; 28). Freiburg/Schweiz, Universitätsverlag, 2001, 252 S.

Das rund 3500 Seelen zählende Leuk steht im Mittelpunkt von Roland Kuonens Spurensuche nach einer verlorenen Lebenswelt. Das Städtchen Leuk, einst stolze Bischofsresidenz und gewichtiges Handelszentrum, geriet nach dem Zweiten Weltkrieg zusehends aus dem Zentrum wirtschaftlicher Innovation. Heute ist Leuk eine Pendlergemeinde, deren Einwohner vorwiegend einer Beschäftigung im Dienstleistungssektor nachgehen. Doch die Studie hat nicht die kommunale Wirtschaft und Politik im Brennpunkt des Interesses, sondern die Einwohnerinnen und Einwohner von Leuk. Diese gehör(t)en allesamt einer von der römisch-katholischen Lehre dominierten Lebenswelt an. Einer Kultur also, die von einem System von Symbolen und Verhaltensweisen geprägt ist, die Identität schafft, soziale Beziehungen herstellt, sich nach aussen abgrenzt und deren gesellschaftliches Klima sich mittels festen Koordinaten (Geburt und Taufe, Erstkommunion und Beichte, Firmung, Hochzeit sowie Tod und Beerdigung) ermitteln lässt. Mit dieser Absicht spürt Kuonen den kirchlichen Übergangsriten nach. Anhand der Pfarreichronik, des Gemeinde- und Pfarreiarchivs, des Pfarrblattes und von Interviews mit Geistlichen sowie ganz gewöhnlichen «Gläubigen» und «Ungläubigen» verschiedenen Alters, zeigt er den Wandel in der religiösen Mentalität Leuks im 20. Jahrhundert auf.

In einem christlich geprägten Milieu ist die Taufe das grundlegende Sakrament christlichen Lebens. Sie ist heilsnotwendig und zugleich das Eingangstor zur (allein-)seligmachenden Kirche. Der Tod eines ungetauft verstorbenen Kindes wird unter diesen Voraussetzungen zur Katastrophe; die Angst vor dem Heilsverlust und das Gebot der Dringlichkeit verständlich. Bis in die 60er Jahre hinein wurde die Taufe unter dem religiösen Aspekt einer «Heilssicherung» wahrgenommen. Dann lässt sich ein Wandel feststellen: Aus dem kargen, unpersönlichen Ritus entwickelte sich ein – auf individuelle und familiäre Bedürfnisse – abgestimmtes Fest, das nicht mehr unmittelbar nach der Geburt vollzogen werden musste. Dies ermöglichte die Integration der Mutter, die zuvor durch den frühen Tauftermin noch zu geschwächt und ergo von der Taufe ausgeschlossen war.

Im ständigen Ringen zwischen Gut und Böse stand die katholische Kirche im Zentrum des Guten. Den Kampf gegen die Sünde hatte sie sich auf ihre Fahnen geschrieben. Die Beichte, die Erstkommunion und die Firmung hatten aus katholischer Perspektive die Aufgabe, die jungen Gläubigen auf diesen Lebenskampf vorzubereiten. Aus soziologischer Sicht waren (und sind) sie Instrumente der schrittweisen Einbindung der Jugendlichen in die Gemeinschaft der Erwachsenen. Auch hier lässt sich im Laufe der 60er Jahre ein *Paradigmenwechsel* feststellen. Die strafende Dimension der Beichte tritt in den Hintergrund, die Gebete und Texte für die Erstkommunion werden kindergerechter, das Individuum gewinnt an Bedeutung. Die gesellschaftlichen Veränderungen der frühen 70er Jahre ver-